

CONGO BRAZZAVILLE



RAPPORT SUR LA FORMATION MODULAIRE BRIDGE EN MONITORING DES MEDIAS

DANS LES LOCALITES DE BRAZZAVILLE, POINTE NOIRE, OWANDO,
DOLISIE, GAMBOMA ET OUESSO,

DU 11 AU 24 JUIN 2012,

POUR LE CONSEIL SUPERIEUR DE LA LIBERTE
DE COMMUNICATION (CSLC) ET LES JOURNALISTES



Juin 2012

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	3
2.	OBJECTIFS DE LA FORMATION	4
3.	ACTIVITES MENEES	4
	3.1 Dates et lieux des formations.....	4
	3.2 Tableau récapitulatif des dates et lieux des formations.....	5
	3.3. Déroulement des sessions de formation	5
4.	METHODOLOGIE DE LA FORMATION	7
5.	STRUCTURE DE L'AGENDA	8
6.	EVALUATION DES SESSIONS DE FORMATION	8
	6.1 Les variables de l'évaluation	9
	6.2 Résultats de l'évaluation.....	9
7.	CONCLUSION	11

1. INTRODUCTION

Depuis le début des années 90, la République du Congo a mis fin au monopartisme qui prédominait depuis 30 ans et, à la faveur de la Conférence nationale souveraine en 1991, s'est engagée dans un processus de démocratisation ayant abouti à l'adoption d'une première Constitution démocratique en 1992. La démocratie naissante a cependant été mise à rude épreuve dès après l'élection présidentielle de 1992 et des troubles réguliers ont émaillé la situation socio-politique du pays, notamment en 1993, 1994 et 1997.

Toutefois, elle a renoué avec le processus démocratique interrompu au cours des années 90, suite à l'adoption, par référendum populaire, d'une nouvelle Constitution le 20 janvier 2002. Dans la foulée, les premières élections législatives, locales et présidentielle ont été organisées et les institutions démocratiques prévues par cette Constitution mises en place.

En effet, depuis 2002, mis à part le département du Pool où les tensions ont persisté jusqu'en 2007, le pays a connu une période de calme et de stabilité ce qui lui a permis de poursuivre ses efforts de reconstruction et de consolidation de la démocratie. C'est ainsi que le Congo s'est doté d'une loi sur les partis politiques, a mis en place la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL) et a amorcé, avec l'appui du PNUD, le renforcement des capacités des leaders et membres des partis politiques.

Respectant les échéances prévues par la Constitution, le Congo a organisé ses deuxièmes élections législatives en 2007, tandis que les élections locales dont l'organisation a connu un léger retard ont pu se tenir en 2008. L'élection présidentielle a eu lieu en juillet 2009.

Dans le respect du calendrier électoral, et en dépit du drame que le pays a connu le 04 mars 2012, les prochaines élections législatives auront lieu le 15 juillet prochain et les élections locales en 2013. Le contexte pré-électoral au Congo a été marqué par la tenue fin 2011 d'une concertation politique qui s'est déroulée du 15 au 17 Décembre 2011 à Ewo dans le département de la Cuvette-Ouest du Congo.

Aussi, dans la perspective des élections législatives prévues en 2012 et des locales en 2013, certains partenaires au développement dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'ambassade des Etats Unis, l'Union européenne, ont convenu dans le cadre du projet « *d'appui aux acteurs étatiques et non étatiques du processus électoral en République du Congo* » d'assurer une plus grande participation des populations, notamment les femmes, les jeunes et populations vulnérables au processus électoral en 2012 à travers l'appui aux Organisations de la société civile (OSC) et de contribuer à un processus plus transparent, efficace et crédible par le renforcement des capacités de la CONEL, de la Direction générale de l'administration des élections (DGAE) et du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC).

C'est dans ce cadre que le bureau du PNUD en République du Congo-Brazzaville a organisé des sessions de formation modulaire BRIDGE en Monitoring des médias à l'intention des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), organe régulateur des médias au Congo et des journalistes.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Objectif général**

L'objectif général de ces sessions de formation est de renforcer les capacités du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) et les journalistes en monitoring des médias, dans le cadre des élections législatives du 15 juillet 2012.

- **Objectifs spécifiques**

De manière spécifiques, les sessions de formation consisteront à :

- Introduire les membres du CSLC et les journalistes à la méthodologie BRIDGE;
- Introduire les membres du CSLC et les journalistes à la méthodologie de monitoring des médias de Gorée Institute basée sur le Guide de monitoring des média de Gorée Institute ;
- Sensibiliser les membres du CSLC et les journalistes sur le rôle des médias dans le processus électoral ;
- Partager l'expérience de monitoring des médias au Sénégal avec les membres du CSLC et les journalistes.

3. ACTIVITES MENEES

Les sessions de formation Bridge en monitoring des médias à l'intention des membres du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) et des journalistes des différents médias audio visuels et de la presse écrite se sont déroulées dans six (06) localités du Congo. Ce sont Brazzaville, Pointe Noire, Owando, Dolisie, Gamboma et Ouesso.

3.1 Dates et lieux des formations

Pour les six (06) localités, les formations ont été organisées comme suit :

- Brazzaville : les 11, 12 et 13 juin 2012 au siège de la BDEAC ;
- Pointe Noire : les 12, 13 et 14 juin 2012 à la Chambre du Commerce ;
- Owando : les 15, 16 et 17 juin 2012 à Mombo Beach ;
- Dolisie : les 16, 17 et 18 juin 2012 au Stade Denis Sassou N'Guessou ;
- Gamboma : les 19, 20 et 21 juin 2012 au Centre d'éducation des femmes et des jeunes filles de Gamboma ;
- Ouesso : les 23, 24 et 25 juin 2012 à l'hôtel Mindongo

Au total, 209 participants ont bénéficié de ces formations, ils sont repartis comme suit :

- Brazzaville : 30 journalistes, 13 membres du CSLC et 1 membre de la CONEL soit au total 44 participants ;
- Pointe Noire : 47 journalistes, 3 membres du CSLC soit au total 50 participants ;
- Owando: 15 journalistes, 2 membres du CSLC soit au total 17 participants ;
- Dolisie : 45 journalistes, 3 membres du CSLC soit au total 48 participants ;
- Gamboma: 16 journalistes, 2 membres du CSLC soit total 18 participants ;
- Ouessou : 30 journalistes, 2 membres du CSLC soit au total 32 participants

3.1. Tableau récapitulatif des dates et lieux des formations

Lieux des formations	Dates des formations	Nombre de participants	Noms des formateurs
Brazzaville	11 au 13 juin 2012	44	Mamadou Seck – Valdiodio Ndiaye
Pointe Noire	12 au 14 juin 2012	50	Antoinette Mbrou – Massamba Ndiaye
Gamboma	15 au 17 juin 2012	17	Mamadou Seck – Valdiodio Ndiaye
Dolisie	16 au 18 juin 2012	48	Antoinette Mbrou – Massamba Ndiaye
Owando	19 au 21 juin 2012	18	Mamadou Seck – Valdiodio Ndiaye
Ouessou	23 au 25 juin 2012	32	Antoinette Mbrou – Massamba Ndiaye

3.3. Déroulement des sessions de formation

Les sessions de formation se sont déroulées conformément aux stipulations de l'agenda entre 09 heures et 17 heures. Il faut toutefois noter un léger retard lors des premiers jours des ateliers de formation en raison des cérémonies d'ouverture ; certaines journées de formation ont été prolongées jusqu'à 18h 30 et même 20 heures (c'est le cas à Ouessou où la formation s'est déroulée sur deux jours ; les deux derniers jours ont été fusionnés).

Les cérémonies d'ouverture sont marquées généralement par la présence des autorités administratives de la localité où se déroule l'atelier.

Rappelons qu'à Brazzaville, la cérémonie d'ouverture fut un instant particulier et ceci pour plusieurs raisons. D'abord il s'agissait de la cérémonie de lancement officiel des sessions de formation. Ensuite Brazzaville reste la capitale du pays. Enfin il est à noter la présence de tous les partenaires constituant une alliance avec le PNUD pour la mise en œuvre du projet «*Appui aux acteurs étatiques et non étatiques du processus électoral en République du Congo*». Ainsi, la cérémonie de lancement a eu une réelle visibilité et la solennité requise du fait de la présence des autorités gouvernementales.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture au niveau de chaque localité, une suspension de séance fut observée afin de permettre aux autorités administratives de se retirer. Les travaux proprement dits ont débuté après.

Il est procédé durant la première journée des sessions de formation, au rappel des buts, des objectifs et à la présentation du curriculum Bridge qui ont été assurés par les facilitateurs. Puis les thèmes étudiés selon la méthode de formation Bridge d'utilisation des techniques d'enseignement adaptés à tous les styles d'apprentissage ont été traités, à savoir : l'implication rapide des participants, les motifs de leur présence, l'identification de la valeur et de l'importance des sujets à examiner, l'établissement des attentes, l'acceptation d'un Code de conduite accompagné de sanctions en cas d'enfreinte, l'apprentissage en coopération, les travaux de groupes, les restitutions suivies de discussions bien organisées.

L'importance des sujets abordés auprès de personnes qui ont une bonne compréhension du milieu des médias a permis un large échange de points de vue et un partage de savoirs sur les difficultés de l'environnement des médias congolais puis du système électoral congolais, à travers des thèmes suivants :

1. Missions, attributions et rôle du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication ;
2. Rôle des médias dans la gouvernance démocratique ;
3. Définition et objectifs du monitoring des médias ;
4. Aspects principaux pour une évaluation du rôle des médias dans les élections ;
5. Utilisation des résultats du monitoring des médias ;
6. Calendrier de l'observation des médias ;
7. Critères de sélection des médias et contenus à « monitorer » ;
8. Variables définissant un acteur politique ;
9. Acteurs politiques à « monitorer » ;
10. Médias et élections : acquis et limites ;
11. Types de programmes à observer ;
12. Définition du système d'analyse ;
13. Définition de la qualité de couverture ;
14. Définition d'une unité de contexte et d'une unité d'enregistrement ;
15. Présentation du guide des principales variables TV, radio, presse écrite ;
16. Présentation des fiches de monitoring ;
17. Analyses qualitative et quantitative ;

18. Régulation des médias en période électorale par le CSLC ;
19. Utilisation d'un site web pour le monitoring des medias : cas du Réseau des Observateurs Citoyens (RESOCIT) ;
20. Organisation et planification d'un projet de monitoring.

Les facilitateurs se sont relayés pour présenter les thèmes et pour améliorer la compréhension des participants à chaque fois qu'il y a eu besoin. Ils se sont également organisés pour faire participer tous les participants à la discussion générale et aux travaux de groupes.

A la fin de chaque journée de travail, chaque participant remplit, souvent dans l'anonymat, une fiche d'évaluation de fin de cours, sur laquelle il donne son impression sur l'activité à laquelle il a assisté et participé, le contenu du cours et la manière dont la présentation a été effectuée.

Lors du dernier jour de la formation, il a été demandé aux participants d'organiser et de planifier un projet de monitoring des médias à travers des travaux de groupe. Suite aux restitutions des travaux de groupe, les facilitateurs ont proposé aux participants, sur la base d'un synopsis élaboré durant la phase de préparation, un exercice de simulation de monitoring des médias. Ils ont ainsi simulé le monitoring au cours d'une émission à la télévision et ont aussi analysé des exemplaires de presses écrites. Les facilitateurs ne sont intervenus qu'à la fin des travaux de groupes et des discussions, pour apporter leurs points de vue sur les aspects abordés, et donner des conseils sur les aspects clés du monitoring des médias. Notons que les points suivants ont été abordés à cet effet : l'unité de contexte, l'unité d'enregistrement, l'analyse quantitative et qualitative, le Temps d'accès direct (TAD), l'espace, l'espace-interview, le type de média à « monitorer », l'acteur politique à « monitorer », les thèmes abordés, le Ton utilisé par le journaliste, etc. Les facilitateurs se sont évertués à ne jamais imposer leurs points de vue à travers des répliques telles que : « et si on faisait ceci ; pensez-vous qu'on puisse traiter cette opération de telle autre manière ». Le but recherché est d'abord de valoriser le participant, ce qui est l'un des principes clefs de la méthodologie Bridge mais également de ne pas enfreindre le Code élaboré à l'entame de la formation. En effet, un des points édictés dans le Code de conduite était de « respecter les avis des autres ».

4. METHODOLOGIE DE LA FORMATION

La méthodologie qui a été utilisée pendant les formations est basée sur la méthodologie BRIDGE. Ce type de formation est mieux connu sous le nom de Hybride qui est une formation opérationnelle utilisant la méthode BRIDGE. L'équipe qui a dirigé les formations est mixte : facilitateurs BRIDGE et experts spécialisés dans la thématique du monitoring des médias.

Le document de base de la formation est le Guide de monitoring des média développé par Gorée Institute. Les facilitateurs ont privilégié les travaux en groupe, le partage d'expérience, le brainstorming, la simulation.

5. STRUCTURE DE L'AGENDA

L'agenda des sessions de formation est structuré comme suit :

Jour 1 : Introduction à l'administration électorale et rôle des médias dans les processus électoraux ;

Jour 2 : Introduction au Système de monitoring des médias et travaux pratiques;

Jour 3 : Planification et organisation d'un projet de monitoring des médias ; exemple d'utilisation d'un site web pour le monitoring des médias.

6. EVALUATION DES SESSIONS DE FORMATION

L'évaluation est fondée sur les résultats et les commentaires de l'évaluation de la formation qui a été réalisée dans les six localités où se sont déroulées les sessions de formation.

Il s'articulera autour des points suivants :

- 1) Méthodologie de l'évaluation
- 2) Evaluation du déroulement des ateliers.
- 3) Synthèse globale et commentaires de l'évaluation.
- 4) Synthèse des suggestions et recommandations des participants.
- 5) Principales leçons retenues.

L'évaluation de la formation s'est effectuée dans les six localités, par le recueil des appréciations de tous les participants qui ont rempli la même grille d'évaluation comportant quatre variables susceptibles de mesurer l'amplitude des degrés de satisfaction exprimés, l'efficacité et la pertinence du dispositif de formation sur le Monitoring des médias, la facilitation des différents thèmes de l'atelier et les lieux des formations.

La grille consolidée se présente comme suit :

Variables	Degré de satisfaction				
	5 – Complètement = Très satisfait	4 – En majorité = Satisfait	3 – En partie = Peu satisfait	2 – Un peu = Pas satisfait	1 – Pas du tout = Pas du tout satisfait
Contenus de la formation					
Présentation					
Lieu et rafraichissements					

6.1. Les variables de l'évaluation

- La variable : « **Contenus de la formation** », a permis aux facilitateurs, selon la réponse du participant, de se faire une idée sur la manière dont cette variable a été appréciée du point de vue de sa pertinence par rapport aux objectifs du monitoring des médias en période électorale au Congo Brazzaville.
- La variable : « **Présentation** », a permis aux facilitateur, selon le degré de satisfaction exprimé par le participant, d'apprécier la manière dont leur prestation a été vécue, du point de vue de la qualité et de la pertinence des techniques d'animation mises en œuvre, de la qualité et de l'équilibre des échanges entre les facilitateurs et les participants, mais aussi entre les participants eux-mêmes.
- La variable : « **lieu et rafraichissements** », a permis au facilitateur, selon le degré de satisfaction exprimé par le participant, d'apprécier les qualités de l'environnement de travail et des pauses café et déjeuners.

L'analyse de l'ensemble des réponses des participants recueillies dans les grilles d'évaluation, permet, en croisant les variables, d'apprécier l'efficacité et la pertinence du dispositif de formation mise en œuvre dans l'ensemble des localités.

6.2. Résultats de l'évaluation

6.2.1. Impressions et observations

L'exploitation des fiches d'évaluation a permis de relever les observations et impressions suivantes :

a) Observations et impressions négatives

1. Absence de badges pour les participants de Brazzaville ;
2. Les femmes étaient sous représentées dans toutes les localités. Alors qu'elles étaient au nombre de 4 pour un total de 18 participants à Owando, il n'a été enregistré la présence que d'une femme sur 17 participants à Gamboma. A Pointe Noire, il a été enregistré 11 femmes sur 50 participants ; à Dolisie elles étaient 7 sur 48 ; à Ouesso, il y avait 9 femmes sur 32 ;
3. Organisation tardive des sessions de formation. Dans toutes les localités, les sessions de formation ont débuté avec un grand retard ;
4. Certains participants de Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie et Ouesso ont estimé que les frais de transport qui leur ont été payés sont modiques ;
5. Retard dans la mise en place des pauses café et pauses déjeuners.

b) Observations et impressions positives

1. Les participants ont estimé dans leur grande majorité que la méthodologie BRIDGE s'adapte parfaitement au système d'apprentissage pour adultes et ils ont demandé qu'elle soit utilisée dans les formations futures.
Il leur a été répondu que la méthodologie est déjà utilisée avec succès dans de nombreux pays et que son utilisation entrainera la formation de facilitateurs issus du pays d'accueil et la multiplication du matériel Bridge ;
2. Certains participants ont souhaité poursuivre le processus dans la formation BRIDGE pour gonfler positivement l'effectif du système et participer à son rayonnement ;
Il leur a été répondu que le BRIDGE s'apprend et s'enseigne à tous les âges et qu'il leur suffit pour cela de lire et d'utiliser les sites web qui donne des informations sur le Bridge ;
3. Les contenus de la formation ont été appréciés à **100%** par les participants de toutes les localités, ce qui laisse penser qu'ils les ont trouvés intéressants, instructifs et à leur portée. Ils sauront, sans doute les mettre en œuvre dans la dynamique de mise en œuvre éventuelle du projet de Monitoring des médias au Congo ;
4. Un engouement et un intérêt certain ont été notés à travers les sollicitations de la plupart des participants. Ils ont exprimé leur besoin de voir de telles séances de formation organisées plus souvent pour les journalistes et les responsables des médias;
5. L'une des préoccupations principales des participants a été relative à la suite qui sera réservée à la formation. Les facilitateurs leur ont donné l'assurance de répercuter cette préoccupation auprès des organisateurs des formations ;
6. Les participants ont une bonne appréciation des pauses déjeuners et café à **85%** et une proportion de **15%** les trouve satisfaisants ;
7. **99 %** des formés ont apprécié positivement la qualité de la présentation dans toutes les localités, ce qui découle très certainement de la pertinence de la stratégie et de la méthodologie de mise en œuvre.

6.2.2. Synthèse globale et commentaires de l'évaluation de la formation

Les formateurs ont noté que la formation s'est bien déroulée dans toutes les localités. L'animation des ateliers a été très satisfaisante et a été facilitée par l'alternance entre les activités effectuées en groupes et celles effectuées en plénière.

Les objectifs de formation assignés aux ateliers ont presque toujours été précisés et partagés avec les participants à l'entame des travaux. La bonne qualité des productions de groupes a révélé l'intérêt et une bonne appropriation des contenus de formation par les participants.

Au total, le dispositif de formation, tel qu'il a été conçu par le PNUD en partenariat avec le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, a produit de très bons résultats. Ceci laisse augurer d'un bon réinvestissement des acquis de la formation par les journalistes quant à l'exercice de leur fonction et aussi dans la mise en œuvre d'un projet de Monitoring des médias par le CSLC pour le Congo.

6.2.3. Synthèse des suggestions et recommandations des participants:

L'exploitation des suggestions et des recommandations exprimées par les participants, a fait ressortir les points suivants dans les six localités où se sont déroulées les formations :

- Les participants ont recommandé que d'autres modules de formation soient organisés pour un renforcement de capacités continu ;
- Les participants ont estimé que la durée des sessions de formation doit être prolongée ;
- Il a été recommandé que le Monitoring ne s'arrête pas à la formation mais qu'il puisse être matérialisé à travers la mise en place d'une plateforme informatique, des moniteurs, etc.
- Le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, selon certains participants, doit être en mesure de mieux vulgariser ses activités et les décisions prises ;
- Le curriculum Bridge doit être davantage vulgarisé selon certains participants qui le trouvent intéressant mais peu connu.

6.2.4. Principales leçons retenues

a) Les contenus de la formation

Les contenus de la formation ont été jugés satisfaisants dans l'ensemble des localités de formation, ce qui laisse penser que le réinvestissement des acquis ne devra pas poser beaucoup de problèmes. Les pourcentages sont révélateurs de cette appréciation positive.

b) Les supports de la formation

Les participants ont une bonne appréciation des supports dans l'ensemble. Ils ont surtout apprécié le fait que les documents de la formation aient été mis à leur disposition.

c) L'animation

D'une manière générale, la prestation des formateurs a été à la hauteur des attentes des participants qui s'accordent sur l'importance des informations délivrées et la méthodologie utilisée. Pour les participants, les facilitateurs ont démontré une maîtrise avérée de la thématique.

7. CONCLUSION

Il y a lieu de noter que tous les variables affichent des taux de satisfaction des participants très positifs. Il est ainsi permis de conclure à une bonne appropriation des contenus de la formation, et que le partage et le réinvestissement des acquis pourront se faire dans de bonnes conditions de réussite et d'efficacité.